



**Charte de la citoyenneté**  
**Charter of the citizenship**  
**Charta der Staatsangehörigkeit**  
**Carta de la ciudadanía**

## **Charte de la Citoyenneté :**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ [Nom de l'association],

représenté(e) par : \_\_\_\_\_ [Nom du représentant]

À ce titre, légalement responsable de la promotion de la citoyenneté auprès des étudiants.

Coordonnées de l'association :

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Téléphone du responsable de l'Association : \_\_\_\_\_

Date de renouvellement du bureau de l'Association \_\_\_\_\_

L'étudiant doit être en mesure d'assumer pleinement son statut de citoyen. Acteur de son territoire, l'étudiant est partie prenante de la vie citoyenne dont l'association étudiante signataire s'engage à faire la promotion.

Exprimant son attachement à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 Août 1789, mais aussi à la Constitution du 4 octobre 1958, l'association signataire réaffirme le rôle de citoyen de l'étudiant tout comme de l'association.





**Charte de la citoyenneté**  
**Charter of the citizenship**  
**Charta der Staatsangehörigkeit**  
**Carta de la ciudadanía**

**Ainsi, l'association s'engage à:**

- Sensibiliser les étudiants à leur rôle de citoyen, acteur de la société.

*Les étudiants sont les citoyens d'aujourd'hui, mais surtout de demain. Il est important de leur donner les outils et les enjeux que ce rôle représente.*

- Faire de mon association, qui a déjà un rôle sociétal, un acteur de la citoyenneté

*Les associations étudiantes sont créatrices de liens sociales, animatrices de campus, et force de représentations. Il convient de leur donner une autre facette: celle d'un véritable acteur de la citoyenneté*

- Promouvoir la politique tout en restant apaisé.

*Par la mise en exergue du rôle de citoyen, comme acteur de la société, acteur politique, au sens vie de la cité, il ne doit pas être fait la promotion d'un parti spécifique, ou d'une idéologie spécifique.*

- Inciter les étudiants à prendre leur rôle de citoyen à coeur

*Le rôle de citoyen ne s'arrête pas au simple fait d'aller voter le « jour J », mais correspond bien à un état d'esprit, une philosophie et un code de conduite à adopter.*

- Observer un certain code de conduite déontologique dans leur attitude, et leur propos, dans leur rôle de représentation, tout comme sur les réseaux sociaux.

*L'association se porte garante de l'intégrité morale de ses membres. Il ne devrait en aucun cas être fait étalage de propos raciste, homophobe, ou incitant à la haine.*

**Pour se faire, les actions suivantes seront mises en place:**

- Relayer et participer aux campagnes nationales de l'ARES.

*Le réseau de l'ARES sensibilisera de manière nationale les étudiants par le biais d'une campagne nationale. Les signataires de cette charte s'engagent à pleinement s'investir dans cette campagne.*

- Sensibiliser les étudiants à l'importance de prendre conscience de leur rôle de citoyen, par le biais de conférences.

*Le premier devoir du citoyen est de s'informer.*

*La co-organisation de conférences à destination des étudiants sur les grands enjeux sociétaux français et européens, leur permet de mieux comprendre le monde dans lequel ils évoluent.*

*Ces conférences s'organiseront notamment avec le soutien de l'ARES et de l'APE.*

- Faire une explication synthétique et objective des candidats aux différentes élections.

*L'association doit être en mesure de connaître les différents programmes des différents, et d'être force de propositions pour les mesures concernant la jeunesse.*

Signé le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ :